

M. MacNICOL: Qu'on me permette une mise au point au sujet du pétrole produit en 1941. Chacun semble avoir des chiffres différents, tant il est difficile d'en trouver qui corroborent les autres estimations. M. Ells est parfaitement au courant d'Abasand, il connaît la quantité produite, et dans le numéro de juin 1942 du *Canadian Geographical Journal*, il dit ce qui suit:

Toutefois, la production durant la période allant du 19 mai au 30 septembre 1941 s'est élevée à environ 17,000 barils de preuve.

J'ai dit 30,000 barils. Je pensais que c'était le chiffre que m'avait fourni Abasand. D'après M. Ells ce serait 17,000, tandis qu'au dire du ministre ce serait quelques milliers de barils de moins. C'est là que réside la difficulté. Personne ne nous fournit les mêmes chiffres. Pour ce qui est du procédé McClave, je le comprends parfaitement. Il était appliqué dans les deux usines en 1941 et 1942. Je n'ai pas remarqué de différence entre ces deux années. Le procédé est très simple d'application. Il ressemble à celui qu'on trouve dans tous les établissements d'extraction aurifère. Il comporte une cuve de flottage. L'émulsion produite par l'eau chaude et le pétrole passe dans une grande cuve tournante où est d'abord placé le sable. Lorsque le mélange sort de la cuve de séparation il passe dans la cuve fixe McClave où avec le temps le sable tombe au fond tandis que sur le haut le pétrole est fouetté d'un côté à l'autre et versé dans les cuves de sédimentation. Peu après l'extraction il est envoyé de la cuve de sédimentation à la raffinerie. La difficulté à l'usine Abasand découlait de ce que la raffinerie était trop petite pour la quantité de pétrole extrait. Ce qui me surprend, c'est qu'on ait démolit l'usine de séparation qui contenait les appareils mêmes de McClave. Je signalerai en passant que la dernière fois que j'ai séjourné dans cette région, M. McClave occupait, non pas le même lit, mais la même chambre que moi et je l'ai trouvé parfaitement compétent. Je voudrais savoir si la nouvelle usine utilisera le procédé McClave et les mêmes cuves tournantes d'émulsionnement.

L'hon. M. CRERAR: Nous n'avons rien à redire au procédé de traitement et ce n'est pas là que résidaient les difficultés. Nous n'avons pas condamné la méthode d'extraction utilisée par l'Abasand Company en 1941 et 1942. C'est plutôt l'aménagement de l'usine, sa disposition générale et sa construction qui ne permettaient pas l'exploitation la plus efficace et la plus économique. Je dirai à l'honorable député que la date que je cite est tirée des rapports présentés par la compa-

[L'hon. M. Crerar.]

gnie Abasand; en 1941, le volume total de pétrole brut extrait, c'est-à-dire la substance telle qu'elle est tirée des sables, s'élevait à 20,280 barils.

M. MacNICOL: Le ministre n'a-t-il pas dit 11,000 barils, il y a quelques instants?

L'hon. M. CRERAR: Non. Ce chiffre s'applique à 1942. Je parle maintenant de 1941 et, pour cette année, le volume total de pétrole brut extrait s'est élevé à 20,282 barils.

M. MacNICOL: En 1941?

L'hon. M. CRERAR: Oui. En 1942, après l'inauguration du nouvel établissement, la production s'est établie à 9,958 barils.

M. MacNICOL: D'après mes calculs, les chiffres contenus dans le rapport donnent un total un peu supérieur à 11,000 barils.

L'hon. M. CRERAR: J'ignore si c'est bien important. Ce renseignement est contenu...

M. MacNICOL: Dans un rapport.

L'hon. M. CRERAR: En effet. Le rapport de la Consolidated Mining and Smelting Company of Canada, déposé sur le bureau de la Chambre, contient ce renseignement.

L'hon. M. ROWE: Quelle est la production de 1943?

L'hon. M. CRERAR: L'usine ne fonctionnait pas en cette année.

L'hon. M. ROWE: La production diminue tous les ans.

L'hon. M. CRERAR: Nous procédions à la modification de l'usine qui n'est pas encore terminée. Elle commencera à produire cette année et nous espérons que l'exploitation se poursuivra pendant tout l'hiver.

M. DECHÊNE: Le comité conviendra, j'en suis sûr, que je n'ai pas fait perdre le temps des honorables députés durant la présente session. J'ai pris cette attitude, monsieur le président, en voyant l'urgence des travaux de la Chambre. La terrible situation existante outre-mer m'impressionnait. Et j'étais impressionné aussi par les interminables délais que causaient certains députés au travail nécessaire pour pourvoir aux besoins de notre pays en guerre. Au fait, nous en sommes encore à voter des crédits de guerre, et si je prends la parole, cet après-midi, tout en me rendant compte de l'importance qu'il y a d'expédier la besogne de la Chambre, c'est que les sables dont on parle sont situés dans ma propre circonscription d'Athabasca.

Je ne dirai pas qu'il y eût erreur, mais je dirai qu'à la suite de circonstances malheureuses, quand la question fut d'abord soulevée